



"Je lui pardonne"

"Je lui pardonne.

Je veux même qu'il soit près de moi au paradis."

Née en 1890 dans une famille pauvre, Maria est l'aînée de six enfants. La petite terre dont est propriétaire sa famille ne suffit plus à la nourrir. Ils déménagent donc dans une petite ferme, que la famille Goretti va partager avec un homme veuf, Giovanni Serenelli et son fils Alessandro.

À l'âge de neuf ans, Maria perd son père. À partir de ce jour, sa mère, Assunta, va travailler désormais dans les champs pour subvenir aux besoins de la famille nombreuse, avec son fils, Angelo, un peu plus jeune que Maria.

Celle-ci devient la "maman" à la maison, fait la cuisine, le ménage, et s'occupe des plus petits.

Elle a un grand esprit de prière, est très sérieuse, généreuse et serviable. Elle est

donc souvent seule à la maison, avec les petits. Elle va faire sa première communion avec une très grande ferveur, et aimera pouvoir recevoir Jésus dans son cœur; ce sera une étape décisive de sa vie.

Un jour où elle approche de ses douze ans, son voisin, Alessandro, qui a 20 ans, lui fait des propositions malhonnêtes qu'elle repousse avec vigueur. Il en est furieux, et la menace de mort si elle en parle.

Peu après, le 5 juillet 1902, il prend de force Maria, qui se débat et lui dit : *"Alessandro, Dieu ne veut pas ces choses-là ! Si tu fais cela, tu iras en enfer !"*

Furieux de sa résistance, il la frappe de 14 coups de poinçon, et la laisse ainsi dans la cuisine. Alertés par les cris de Maria, des voisins arrivent.

On emmène Maria à l'hôpital. Elle vécut encore près de 24 heures de souffrances terribles. Elle put parler un peu, et se préparer à la mort.

Le prêtre lui demanda si elle pardonnait à Alessandro. Elle répond : *“Oui, oui, je lui pardonne. Je veux même qu’il soit près de moi au Paradis.”* Elle put encore communier, et mourut le 6 juillet. Elle fut tout de suite considérée par la population comme une sainte et une martyre.

Dans l’encyclique *Deus Caritas est*, le Pape Benoît XVI écrivait : *“La vie des Saints ne comporte pas seulement leur biographie terrestre, mais aussi leur vie et leur agir en Dieu après leur mort.”*

C’est particulièrement bouleversant dans la vie de Maria. Alessandro fut condamné à trente ans de prison. Il se distingua, dans son procès, par son cynisme et son absence totale de repentir.

Quelques années plus tard, l’évêque de Nettuno décida d’aller le voir en prison, et lui parla de Maria, et de son pardon.

En y repensant dans les jours qui suivent, Alessandro en est bouleversé, pleure abondamment, et écrit quelque temps après à l’évêque pour demander pardon, et témoigner de la sainteté de Maria.

En 1910, Maria lui apparaît en songe dans sa prison ; elle lui offre des fleurs qui deviennent des flammes quand il les prend dans sa main. Libéré au bout de 27 ans pour bonne conduite, il se rend en 1937 chez Assunta, la Maman de Maria.

Il arrive devant la maison le 24 décembre, et frappe à la porte. Lorsque la porte s’ouvre, Alessandro se fait reconnaître et demande : *“Pardon, ma bonne Assunta, pardon. Me pardonnez-vous?”* Assunta lui

répond simplement : *“Dieu vous a pardonné. Ma Marietta vous a pardonné. Comment ne vous pardonnerais-je pas?”* Et elle lui ouvrit sa porte. Ils allèrent ensemble à la Messe de Noël, et s’agenouillèrent ensemble à la table de communion.

Dix ans plus tard, ils assisteront ensemble sur la Place Saint-Pierre à la béatification de Maria, puis à sa canonisation en 1950.

Entre-temps, Alessandro était devenu membre du tiers-ordre franciscain, et il terminera sa vie au couvent des Capucins de Macerata le 6 mai 1970, à l’âge de 87 ans, après avoir rédigé un testament très édifiant.

Rendons grâce à Dieu pour cette vie de Maria, et pour ce témoignage saisissant de vraie miséricorde. Et réécoutons ces mots importants de Jean-Paul II à l’occasion de la clôture du centenaire de la mort de Maria :

“Marietta – c’est ainsi qu’on l’appelait familièrement – rappelle aux jeunes du troisième millénaire que le véritable bonheur exige du courage et un esprit de sacrifice, le refus de tout compromis et d’être disposé à payer de sa personne, même par la mort, la fidélité à Dieu et à ses commandements.” ■

Fr. Clément-Marie